

Royaume du Maroc		المملكة المغربية
Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique		المركز الوطني للبحث العلمي والتقني

Appel à candidatures 2022 visant à affilier au CNRST de nouveaux experts évaluateurs scientifiques

I-Contexte

L'évaluation scientifique des projets de recherche soumis au CNRST pour financement est une étape importante dans le processus de financement des projets de recherche. En effet, veiller en permanence à l'excellence scientifique et la pertinence des projets de recherche financés ainsi qu'à la notoriété scientifique de leurs porteurs, est une préoccupation majeure du CNRST.

Dans ce cadre, le Centre est assisté par des Experts qui sont regroupés au sein de Comités Scientifiques, prévus par l'article 12 de la loi 80-00 et l'article 7 de son décret d'application (Décret no 2-02-602 du 9 rajeb 1423).

Ce nouvel Appel à Candidatures, effectué directement sur la plateforme PGAP du CNRST (call.cnrst.ma), vise à affilier de nouveaux Experts. Les Experts-Évaluateurs, actuellement sous contrat avec le Centre, jusqu'en [octobre 2023](#) et [février 2025](#), ne sont pas concernés par cet Appel à Candidatures.

II-Missions

Les Experts-Évaluateurs sélectionnés :

- Seront nommés pour une durée de **3 ans, renouvelable une fois** ;
- Procéderont aux évaluations des projets de recherche et rapports (mi-parcours et finaux) qui leur seront soumis par le CNRST ;
- Ne représenteront ni leur structure de recherche, ni leur établissement, ni leur institution, ni leur communauté scientifique et devront veiller constamment à respecter les principes suivants : **indépendance, impartialité, neutralité, objectivité, et confidentialité.**

III-Éligibilité

Pour être éligible, le candidat devra être en activité au moins jusqu'à fin 2025 (départ à la retraite prévu en 2026) et remplir les conditions suivantes :

- Être Enseignant-Chercheur (grade : *Professeur de l'Enseignement Supérieur-PES-*), relevant d'un établissement universitaire ou d'enseignement supérieur ne relevant pas d'une université ;
- Ou Chercheur (grade Directeur de recherche), relevant d'un organisme ou un d'un établissement public de recherche.

IV-Critères de sélection

La Commission, chargée d'examiner les candidatures soumises, classe les candidats par discipline, en prenant en compte :

- **Pour les Sciences Exactes :**
 - Le nombre total d'articles scientifiques, indexés dans la base de données internationale « Scopus » et/ou WOS et ce durant la période 2015-2021 ;
 - Le « h-index » ;
 - Le nombre de citations ;
 - Le nombre de thèses de doctorat, encadrées par le candidat et déjà soutenues (durant la période 2015-2021) ;
 - Le nombre de ses projets de recherche, ayant reçu un financement, et ce durant la période 2015-2021.
- **Pour les Sciences Humaines, Juridiques, Économiques et Sociales :**
 - Le nombre total d'articles scientifiques, chapitres d'ouvrages et ouvrages indexés dans la base de données « CAIRN », ou indiqués sur le CV du candidat et ce durant la période 2015-2021 ;
 - Le nombre de thèses de doctorat, encadrées par le candidat et déjà soutenues (durant la période 2015-2021) ;
 - Le nombre de ses projets de recherche, ayant reçu un financement, et ce durant la période 2015-2021.

V-Procédure de candidature

La candidature s'effectue directement sur la plateforme PGAP du CNRST (<https://call.cnrst.ma>), et ce au plus tard le **vendredi 30 septembre 2022 à minuit.**

VI-Demande d'informations supplémentaires : coms@cnrst.ma .
